

Recherches sociographiques



Vie urbaine et animation sociale

Michel Blondin

Volume 9, Number 1-2, 1968

L'urbanisation de la société canadienne-française

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055396ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055396ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Blondin, M. (1968). Vie urbaine et animation sociale. *Recherches sociographiques*, 9(1-2), 111–119. <https://doi.org/10.7202/055396ar>

Article abstract

Les animateurs sociaux de Montréal formés soit en service social, soit en sociologie, soit dans les deux disciplines, ont eu tôt fait de prendre connaissance des textes sociologiques québécois portant sur la vie urbaine car ces textes sont peu nombreux et en somme assez pauvres. Ils se tournèrent alors vers la sociologie américaine et la sociologie française, ce qui fut encore décevant, même si la sociologie américaine nous a légué un plus grand nombre de documents, dont peu cependant dépassent l'écologie ou la déviance. Mais pourquoi les animateurs sociaux se tournèrent-ils vers la sociologie ? Qu'y cherchaient-ils ? Qu'y ont-ils trouvé ? L'animation sociale en milieu urbain s'attaque à des réalités difficiles à saisir. Discipline d'intervention à la recherche d'elle-même, elle consacre un important effort de réflexion à l'explicitation de ses intuitions profondes et à l'expérimentation de ses techniques de base. Il lui est cependant nécessaire, parallèlement, de connaître et de comprendre la réalité urbaine dans ce qu'elle a de plus profond. L'animateur social se sent un peu comme l'ancêtre-chirurgien qui découvre laborieusement les techniques chirurgicales et doit les appliquer à un organe, le cœur par exemple, alors même qu'il ne connaît pas le rôle ou le fonctionnement de cet organe central parce que les scientifiques ne le lui ont pas encore appris.

Les animateurs sociaux du Conseil des œuvres travaillent depuis quelques années, quatre exactement, dans certains quartiers ouvriers de Montréal, soit : Saint-Henri, la Pointe Saint-Charles, la Petite Bourgogne, Centre-Sud et Hochelaga. Ces quartiers, où vivent 220,000 personnes, près de 18 pour cent de la population de la ville de Montréal, sont en même temps ceux où habite la population la plus défavorisée de la région métropolitaine. L'animateur se sent une responsabilité particulière et originale et il sait qu'il engage l'avenir. Son travail influencera l'avenir de Montréal car ses interventions dans des quartiers en transformation auront un impact certain sur l'ensemble de Montréal. Il engage aussi l'avenir de la dizaine de milliers de personnes qu'il rejoint plus ou moins directement par la mise en branle qu'il provoque. Il ne peut, enfin, jamais oublier que celles-ci sont parmi les plus défavorisées de Montréal.

Cette responsabilité de l'animateur social est d'autant plus écrasante à certains jours que sa tâche nécessite qu'il explicite progressivement mais rapidement deux inconnues : son propre métier, l'animation sociale ; son champ d'action, quelques quartiers d'une région métropolitaine, cœur d'une société en pleine transformation.

Je voudrais présenter brièvement trois défis que, comme animateurs sociaux, nous devons relever dans notre travail quotidien :

1. La compréhension de la vie urbaine : ce qu'elle est, ce qu'elle deviendra ;
2. Le développement de l'autonomie des groupes engagés dans l'apprentissage de la rationalité dans l'action collective ;
3. La participation de cette population à la vie urbaine par l'accès aux décisions.

VIE URBAINE ET ANIMATION SOCIALE

Les animateurs sociaux de Montréal formés soit en service social, soit en sociologie, soit dans les deux disciplines, ont eu tôt fait de prendre connaissance des textes sociologiques québécois portant sur la vie urbaine car ces textes sont peu nombreux et en somme assez pauvres.¹ Ils se tournèrent alors vers la sociologie américaine et la sociologie française, ce qui fut encore décevant, même si la sociologie américaine nous a légué un plus grand nombre de documents, dont peu cependant dépassent l'écologie ou la déviance.

Mais pourquoi les animateurs sociaux se tournèrent-ils vers la sociologie? Qu'y cherchaient-ils? Qu'y ont-ils trouvé? L'animation sociale en milieu urbain s'attaque à des réalités difficiles à saisir. Discipline d'intervention à la recherche d'elle-même, elle consacre un important effort de réflexion à l'explicitation de ses intuitions profondes et à l'expérimentation de ses techniques de base. Il lui est cependant nécessaire, parallèlement, de connaître et de comprendre la réalité urbaine dans ce qu'elle a de plus profond. L'animateur social se sent un peu comme l'ancêtre-chirurgien qui découvre laborieusement les techniques chirurgicales et doit les appliquer à un organe, le cœur par exemple, alors même qu'il ne connaît pas le rôle ou le fonctionnement de cet organe central parce que les scientifiques ne le lui ont pas encore appris.

Les animateurs sociaux du Conseil des œuvres travaillent depuis quelques années, quatre exactement,² dans certains quartiers ouvriers de Montréal, soit: Saint-Henri, la Pointe Saint-Charles, la Petite Bourgogne, Centre-Sud et Hochelaga.³ Ces quartiers, où vivent 220,000 personnes, près de 18 pour cent de la population de la ville de Montréal, sont en même temps ceux où habite la population la plus défavorisée de la région métropolitaine. L'animateur se sent une responsabilité particulière et originale et il sait qu'il

¹ Voir cependant la Bibliographie à la fin du présent volume.

² J'ai fait ailleurs l'histoire sommaire des débuts; voir Michel BLONDIN, *Le projet Saint-Henri*, août 1965, Le Conseil des œuvres de Montréal; « L'animation sociale en milieu urbain: une solution », *Recherches sociographiques*, VI, 3, 1965, 283-304.

³ Le travail dans Centre-Sud et Hochelaga n'a été entrepris qu'en septembre dernier (1967).

engage l'avenir. Son travail influencera l'avenir de Montréal car ses interventions dans des quartiers en transformation auront un impact certain sur l'ensemble de Montréal. Il engage aussi l'avenir de la dizaine de milliers de personnes qu'il rejoint plus ou moins directement par la mise en branle qu'il provoque. Il ne peut, enfin, jamais oublier que celles-ci sont parmi les plus défavorisées de Montréal.

Cette responsabilité de l'animateur social est d'autant plus écrasante à certains jours que sa tâche nécessite qu'il explicite progressivement mais rapidement deux inconnues: son propre métier, l'animation sociale; son champ d'action, quelques quartiers d'une région métropolitaine, cœur d'une société en pleine transformation.

Je voudrais présenter brièvement trois défis que, comme animateurs sociaux, nous devons relever dans notre travail quotidien:

1. La compréhension de la vie urbaine: ce qu'elle est, ce qu'elle deviendra;
2. Le développement de l'autonomie des groupes engagés dans l'apprentissage de la rationalité dans l'action collective;
3. La participation de cette population à la vie urbaine par l'accès aux décisions.

UN PREMIER DÉFI

La connaissance et la compréhension de la vie urbaine actuelle et future

Il peut paraître surprenant d'insister sur cette dimension de l'animation sociale. Pourtant, l'animateur se heurte quotidiennement à des interrogations qui tiennent toutes à la connaissance et à la compréhension de la vie urbaine.

Quel type de vie sociale caractérise la vie urbaine? Quel type de solidarité permettra de faire face à l'isolement de la grande ville — qu'on lui reproche tant? Qu'est-ce qu'un comportement traditionnel en ville? Quand un comportement devient-il adapté à la vie urbaine? Quels sont la signification et le rôle du quartier pour l'individu qui y vit et pour la ville elle-même? Quelles sont les univers qui marquent le plus l'urbain; ceux sur lesquels il souhaite le plus reprendre contrôle? Quelles seraient les structures, politiques et administratives qu'on pourrait qualifier d'adéquates à la vie urbaine? Quelle incidence a le milieu physique sur le fonctionnement, la mentalité et les valeurs des urbains?

Toutes ces questions et une multitude d'autres qui nous harcèlent sont contenues dans une question synthèse: Qu'est-ce que la vie urbaine?

Mais pourquoi, demandera-t-on, l'animateur social doit-il affronter de telles interrogations? En quoi ces questions concernent-elles son travail d'animateur? N'est-il pas celui qui tente de rendre participante une popu-

lation qui subit passivement sa situation, dont personne n'appelle la participation ?

L'animateur social en milieu urbain doit faire face à de telles interrogations parce qu'il est, à sa façon, un explorateur et un initiateur de nouvelles formules de vie urbaine. Comme quelques autres, les urbanistes, les hommes politiques, les aménagistes, les gestes qu'il pose aujourd'hui risquent d'avoir des conséquences importantes qu'il est impossible de prévoir à l'heure actuelle. L'animateur est un initiateur parce qu'il imprime à la participation en milieu urbain des traits qu'il pourra être difficile de corriger s'ils s'avèrent faux. Cela est d'autant plus grave que la première population touchée est celle même qui se caractérisait par sa non-participation et par la résistance des autres à la voir participer. L'animateur propose des voies à cette participation, de la même façon qu'il propose des interprétations quant à la signification de la vie urbaine, quant à l'existence de tels quartiers. Il nous semble inouï d'être parmi les rares praticiens à nous arrêter à de telles interrogations. Peut-être est-ce dû à ce qui caractérise notre approche ?

D'autres interrogations harcèlent encore l'animateur social. L'une de celles-ci, particulièrement importante, concerne les mécanismes de participation qu'il a choisis et qu'il privilégie. En effet, l'animateur entraîne des personnes à utiliser consciemment et adéquatement le *comité de citoyens* comme instrument de participation et de transformation de son milieu. Le *comité de citoyens* est un groupe de 20 à 30 nouveaux leaders choisis par leurs pairs ou par l'animateur, formés par l'animateur, qui rendent compte, selon des mécanismes divers, à la population de leur quartier des tâches exécutées et qui reçoivent, s'il y a lieu, de nouveaux mandats. L'animateur se demande fréquemment si ce mécanisme est adéquat, s'il répond à la réalité urbaine, s'il est suffisamment porteur de potentiel pour favoriser une véritable participation adaptée à la vie urbaine.

L'animateur social, en effet, ambitionne que la société de demain, donc la ville de demain, soit bâtie par ceux mêmes qui en constituent une catégorie sociale considérable. Il veut que ceux-ci contribuent consciemment à la construction de cette société. Mais qu'arrivera-t-il si l'animateur proposait des mécanismes qui sont plus adaptés à la société d'hier qu'à celle de demain ? Si cela arrivait, la catastrophe serait d'autant plus grande qu'il s'agit de l'une des premières expériences réelles de participation. Un tel échec risquerait d'être un motif irréversible d'apathie et de passivité.

L'animateur social, actuellement, est le seul praticien des sciences sociales (ce devrait être matière à scandale) qui s'attaque résolument et concrètement à explorer tout le potentiel d'énergie présent en ces populations défavorisées. Il n'est ni un chercheur ni un théoricien. Il attend cependant des chercheurs et des théoriciens matière à réflexion, d'autant plus qu'il a conscience de contribuer, à son niveau, à façonner le Québec de demain.

Aussi est-il fortement déçu de constater que les spécialistes des sciences sociales, sociologues, anthropologues, politicologues, géographes, ne contribuent que peu à la connaissance du milieu urbain et à son façonnement.¹ Ceux-ci, à son avis, se contentent trop facilement de spéculations exclusivement théoriques, valables sans aucun doute, mais insuffisamment précises pour être d'une véritable utilité. Il y manque l'analyse patiente, mais profondément riche, de la vie quotidienne de la population urbaine, de celle de Montréal en particulier. Quand ils ont dit que le genre de vie concret qui caractérise la société industrielle ou technologique est la ville, pourquoi s'arrêtent-ils là? Pourquoi ne se mettent-ils pas à décrire ce qui fait la vie urbaine, à l'analyser systématiquement? Pourquoi concourent-ils si peu à dégager la signification du cadre de vie qu'est la ville? Je ne puis chasser de mon esprit cette opinion malicieuse à l'effet que plusieurs sociologues sont plus intéressés à ce qu'a été notre société qu'à ce qu'elle deviendra.

Mais tout cela ne résoud en rien le problème de l'animateur social urbain: où trouver les chercheurs et les théoriciens qui pourront l'aider à vérifier si les mécanismes qu'il utilise sont adéquats? Ce n'est pas sans angoisse qu'un animateur se demande si tous ses efforts ne seront pas inutiles parce que concentrés sur des endroits qui sont définis plus par son intuition que par l'éclairage de la recherche scientifique.

UN DEUXIÈME DÉFI

Le développement de l'autonomie des groupes engagés dans l'apprentissage de la rationalité dans l'action collective

Revenons à l'animation. Une dimension essentielle du métier de l'animateur social est sa volonté de donner à une population l'apprentissage de l'action collective rationnelle. Ses techniques de travail sont fortement marquées par cette orientation car il considère que se développera ainsi l'autonomie des groupes et des milieux avec lesquels il travaille, condition essentielle d'une véritable participation qui devra résister à l'épreuve du temps.

C'est ici que l'animateur concentre ses efforts. Par divers mécanismes, l'animateur apprend à des groupes à analyser une situation sous tous ses aspects, à élaborer des hypothèses d'action, à choisir des actions, à concrétiser ses actions, à exercer un contrôle continu de ses activités, à évaluer constamment son travail.

L'animateur y arrive par diverses techniques. Il aide d'abord les groupes à se constituer, à s'éveiller, à recruter des leaders potentiels. Il amorce

¹ Il peut être utile de rappeler l'effort sérieux bien que partiel entrepris par le Conseil des œuvres: *Opération: Rénovation sociale*, stratégie en vue de réduire les inégalités socio-économiques dans les zones défavorisées de Montréal.

ensuite un premier apprentissage d'action collective: tenue de réunions, analyse d'un problème, élaboration d'une action, évaluation de cette action, moyens pour rejoindre son milieu, etc. Cet apprentissage se fait à l'occasion de petites actions importantes que les membres des comités ont décidé d'entreprendre.¹

Dès qu'un comité prend de l'assurance, l'animateur n'intervient plus immédiatement que dans des tâches d'évaluation du travail et de formation. Depuis déjà plusieurs mois, nous offrons aux membres des *comités de citoyens* des sessions intensives de formation d'une durée de deux jours (le samedi et le dimanche) durant lesquelles nous donnons un apprentissage plus approfondi et plus systématique. Nous rejoignons par ces sessions de 200 à 300 personnes par année. Nous organisons en outre des soirées de formation technique portant sur la publicité, la tenue d'assemblées publiques, la fabrication de dépliants, la connaissance des structures politiques, etc. Nous rejoignons ainsi une centaine d'autres personnes.

Par ces techniques et d'autres, nous entendons faire face à trois difficultés majeures. La première difficulté consiste à faire démarrer une population apathique, non-intéressée, profondément engourdie, et à l'inciter à se soucier et à s'occuper de ses propres affaires. Le défi est de taille puisqu'il concerne la population qui se sent la plus laissée de côté, la plus oubliée, celle qui se sent laissée pour compte, ce que nos observations confirment sans équivoque possible. Cette population est profondément aliénée. Sans oublier que cette population est autant que les autres, sinon plus, vulnérable aux techniques puissantes de la publicité.

Pour arriver à faire démarrer le mécanisme de la participation, nous proposons des actions souvent limitées mais qui atteignent des points sensibles. Il importe que ces actions soient bien choisies et obtiennent des résultats identifiables. Elles sont le départ d'une prise de conscience plus large, d'une action plus large. C'est dans cette perspective qu'il faut situer les actions portant sur l'aménagement physique (les parcs, les feux de circulation, etc.), sur le logement et la rénovation urbaine, sur les questions scolaires, etc.

Deuxième difficulté: les populations agissent souvent plus sous l'effet de l'émotivité que de la rationalité. L'animation voudrait que ces populations puissent acquérir une rationalité de plus en plus grande dans leur action sans que cela devienne un obstacle à une ferme volonté de changer la situation générale. Est-il utopique de vouloir amorcer et réaliser des changements sociaux en misant d'abord sur le développement d'une action collective rationnelle? Est-ce rendre impossible un tel changement? Bien que le parti que nous prenons rende notre tâche plus difficile, il nous apparaît comme le seul moyen d'assurer un fondement ferme à une action valable à long terme.

¹ Pour un rappel simple de l'essentiel de la méthodologie: Michel BLONDIN, « L'animation sociale, sa nature et sa signification », *Bien-être social canadien*, janvier-février 1968.

La rationalité dans l'action, en effet, signifie essentiellement l'autonomie, la possibilité de choisir en toute connaissance de cause les objectifs et les moyens d'action. Le type de rationalité que nous prônons, basé essentiellement sur une stricte analyse des faits, devrait être une sauvegarde contre deux dangers aussi nocifs l'un que l'autre: le doctrinarisme, la manipulation par des groupes ou des personnes extérieures. Ni dans l'un ni dans l'autre cas, il n'y a acquisition d'autonomie au fur et à mesure qu'une situation se transforme. L'aliénation du passé se poursuivrait puisque la définition de la situation serait encore une œuvre extérieure à ceux mêmes qui sont concernés: on ne retrouverait les choix réels ni des individus ni de la collectivité.

Troisième difficulté: amener les populations à participer à la transformation et au façonnement de la société selon leurs valeurs et les rendre aptes à réaliser ces changements. Le troisième défi que nous voulons relever est de susciter ces changements par une action collective rationnelle. Nous voulons faire en sorte que les « définisseurs de situation » soient ceux mêmes qui font l'action et que l'animateur n'ait été autre chose que celui qui a suscité chez eux ce désir d'imprimer leur marque sur la société.

UN TROISIÈME DÉFI

Amorcer une véritable participation adaptée aux milieux urbains

La population avec laquelle nous travaillons, je le rappelle, se caractérise par une non-participation absolue, puisqu'elle a eu si peu d'occasions de participation sous quelque forme que ce soit. Comment cette non-participation se manifeste-t-elle? C'est d'abord et avant tout un désintéressement complet de la chose politique. Le taux de non-participation électorale est très élevé, tant au niveau municipal qu'au niveau provincial. Ce comportement se double d'un sentiment profond que les élus ne les représentent en rien. Ces derniers sont perçus et définis comme les porte-parole et les représentants des commerçants et des hommes d'affaires du quartier. Alors qu'autrefois la population s'adressait fréquemment à ses « représentants » pour tenter d'obtenir des faveurs individuelles, on ne songe même plus à s'adresser à eux pour réclamer des droits individuels, encore moins des droits collectifs. On ne se reconnaît plus dans ces élus.

Les structures politiques urbaines n'aident en rien en ce sens. Dans son application, le système politique de Montréal n'apparaît plus que comme une démocratie fortement tronquée où le rôle des conseillers municipaux, les élus, se réduit dans la réalité à fort peu de chose. Plus que partout ailleurs, une élection équivaut à signer un « chèque en blanc » à une ou quelques personnes pour les 4 ou 5 prochaines années, sans qu'il existe quelque méca-

nisme permettant à la population de contribuer à établir les priorités qui l'intéressent.

La complexité de l'administration municipale et, paradoxalement, la forte concentration des décisions n'aident pas le citoyen ordinaire à s'y reconnaître. Il perd pied devant une telle machine administrative. C'est un monde hors du sien, sans point de repère, sans point de contact par lequel il pourrait y pénétrer. Ce n'est qu'avec beaucoup de patience et de débrouillardise qu'il se retrouve dans ce labyrinthe. Il ne faut pas oublier que les fonctionnaires eux-mêmes n'arrivent pas toujours à se sortir de la jungle des règlements municipaux souvent contradictoires. L'administration de Montréal a formé un comité d'experts qui travaillent depuis quelques années à unifier la réglementation municipale: sa première tâche a été de faire disparaître les contradictions.

Il apparaît qu'un des obstacles fondamentaux à la participation de ces urbains soit la quasi-impossibilité de connaître et de comprendre ce qui se passe dans une ville comme Montréal. Et cela n'est pas sans rapport avec la difficulté d'identifier clairement les centres réels de décisions. Quand on ne peut ni comprendre ce qui se passe ni trouver le responsable, il ne reste plus qu'à se restreindre à ses petites affaires, à être passif.

Les populations avec lesquelles nous travaillons n'ont pas le recours de faire valoir leur point de vue par l'entremise d'un corps intermédiaire reconnu, mécanisme courant de correction de notre système politique. Elles n'appartiennent à aucun corps intermédiaire, à aucune association, hormis les Chevaliers de Colomb qui ne s'intéressent pas à ces choses ou le Syndicat dont l'éveil à ces problèmes est récent et limité. Notre citoyen refuse affectivement les mécanismes politiques actuels, surtout les mécanismes urbains, et il n'a pas accès à des mécanismes partiellement correctifs comme les corps intermédiaires. Il est isolé face à une vie politique dont il sent qu'il ne peut l'orienter d'aucune façon et sur laquelle il n'a aucune prise. Dès lors, comme à son usine, ce citoyen ne fait rien d'autre que ce qu'on exige de lui. D'où, sentiment d'impuissance et d'apathie accru par l'intuition que sa façon de voir la vie n'est pas celle des administrateurs des corps publics.¹

Comme animateurs sociaux, nous lui offrons un mécanisme, timide encore, par lequel il peut et pourra faire valoir ses points de vue. Le *comité de citoyens* que nous prônons n'est ni un élément reconnu de la structure politique, ni un corps intermédiaire. En effet, il s'agit d'un groupe de personnes identifiées à leur milieu qui se réunissent, qui se font donner un mandat et qui agissent comme intermédiaires entre la population des travailleurs de leur secteur et les divers centres de décisions. Dans le sud-ouest de Montréal, une douzaine de ces comités se sont réunis en une fédération (Fédération des Mouvements du Sud-Ouest) afin de coordonner leurs efforts, d'exercer des

¹ Michel BLONDIN, «Notes sur l'animation sociale en milieu urbain», *Cahiers de l'Institut canadien d'éducation des adultes*, septembre 1965.

pressions communes, etc. D'autres rencontres ont lieu, de temps à autre, entre personnes de comités de citoyens de divers endroits de Montréal ou d'ailleurs, comme Saint-Jérôme, le « Petit Pacifique ».

Le mécanisme des *comités de citoyens* a démontré son efficacité pour obtenir de substantielles améliorations dans le domaine de la rénovation urbaine et de l'expropriation. De même, il amorce un changement de mentalité.¹ Cependant, ce mécanisme n'a pas encore eu l'occasion de mettre à jour les failles des structures existantes. Nous nous demandons sérieusement si ce mécanisme n'est pas trop timide sous sa forme actuelle pour entraîner des modifications de structures.

C'est à la suite de cette constatation que nous avons décidé de nous attaquer à cette situation d'une façon plus globale. Nous sommes à élaborer, avec un groupe de responsables de comités, ce qui deviendra le « projet collectif », c'est-à-dire l'image de la société qu'ils veulent contribuer à édifier par leur action. Concurrément, nous allons chercher à diffuser auprès des membres des comités des informations précises et complètes sur les structures politiques de notre société, en insistant spécialement sur le niveau municipal et provincial. Par la suite, nous les stimulerons à mieux se situer face à ces structures et à les juger pour parvenir à formuler clairement ce qu'ils en rejettent, ce qu'ils en conservent.

Ces démarches nous amèneront à reviser, avec les membres des *comités de citoyens*, l'adaptation des mécanismes, en particulier le mécanisme même des *comités de citoyens*, qui permettront d'arriver efficacement aux objectifs qu'ils se seront fixés.

Ainsi, notre progression dans la voie de la participation est lente mais nous voulons qu'elle soit précise et consciente. La prudence que nous manifestons en élaborant les mécanismes de participation tient à trois faits: 1. nous constatons que les milieux urbains de grandes dimensions ne sont pas propices à une véritable participation; plusieurs y voient même le symbole de l'anti-participation; 2. nous ne connaissons pas de structures politiques adéquates pour des concentrations urbaines de plusieurs millions d'habitants telles que Montréal; 3. nous voulons que les structures politiques nouvelles soient élaborées grâce à une réelle participation des populations pour qu'elles s'y retrouvent et qu'elles puissent y exercer un véritable pouvoir. Nous nous imposons comme exigence que ces structures répondent à des valeurs qui susciteraient une adhésion profonde, condition primordiale de la participation.

L'animation sociale est ambitieuse. Elle veut faire en sorte que la ville de demain soit construite en mettant fortement à contribution tous ceux qui y vivent, surtout la classe peu favorisée de la société montréalaise — parce qu'ils sont très nombreux, parce qu'ils sont plus vulnérables aux failles

¹ Michel BLONDIN, « Quels changements apporte l'animation sociale ? », *Ibid.*

du système actuel, parce qu'ils ne se reconnaissent pas dans notre société. Peut-être aussi parce qu'ils ont moins d'intérêts à défendre: leurs intérêts résident dans ce qui s'en vient, non dans ce qui est déjà du passé.

NOUS VOULONS CONSTRUIRE AINSI LA VILLE DE DEMAIN.

Michel BLONDIN

*Service d'animation sociale,
Conseil des œuvres de Montréal.*